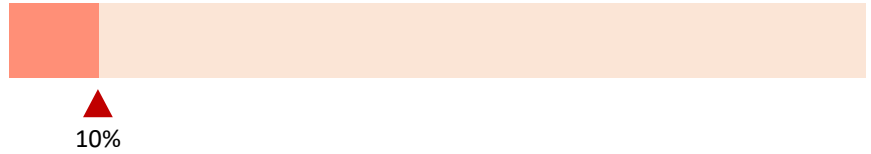


Créer un Fonds pour le développement culturel régional



STATUT

Recommandation en cours

Version 2

Travaux réalisés

- 2022 : Révision et adaptation des critères d'éligibilité et d'évaluation de l'aide étatique pour infrastructures culturelles au sein des communes du ministère de la Culture au vu de la mise en place d'un plan quinquennal pour le financement de projets d'équipements culturels dans l'intérêt des administrations communales, syndicats intercommunaux et associations sans but lucratif
- Novembre 2021 : Élaboration d'un inventaire/état des lieux des infrastructures et des actions culturelles dans les communes du Grand-Duché
- Octobre 2019 : Concertation avec le président du Syvicol ; manifestation d'intérêt concernant le Fonds pour le développement culturel régional

Travaux en cours

- Mise en place d'un groupe de travail interne pour évaluer et analyser l'évolution des infrastructures culturelles en région, les aides au financement de ces dernières et l'opportunité d'un plan quinquennal

Travaux prévus

- Organisation d'ateliers de travail avec les communes, Syvicol, syndicats, associations, acteurs culturels et touristiques et autres
- Analyse des inventaires réalisés dans les communes au Grand-Duché

Contact

- Magalie Tasch
(+352) 247 86630
magalie.tasch@mc.etat.lu
- Sophie Lammar
(+352) 247 88615
sophie.lammar@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 31.01.2024